



Westminster & City News

NUMÉRO 37

Du 2 au 8 octobre 2020

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

INDICATEURS MACROECONOMIQUES & FINANCES PUBLIQUES

Le Chancelier de l'Echiquier a réitéré sa volonté de consolider les finances publiques – Lors de la conférence annuelle du parti conservateur, R. Sunak a indiqué qu'il était responsable (« sacred responsibility ») de la bonne santé des finances publiques et que des « choix difficiles » seraient à faire afin de ramener le déficit budgétaire et la dette publique sous contrôle à moyen terme. L'*Office for Budget Responsibility* estime en effet que le déficit pourrait atteindre 19 % du PIB en 2020-21 et que la dette publique pourrait dépasser 106 % du PIB, une dégradation due au coût des mesures de soutien du gouvernement et à la chute de l'activité. Cette annonce a ravivé les rumeurs d'une hausse de la fiscalité qui circulent dans la presse depuis le début de l'été.

Les indices PMI des directeurs d'achats de l'institut Markit envoient des signaux mitigés en septembre – Le PMI manufacturier est en baisse à 54,1 en septembre, contre 55,2 en août. Le niveau de production pourrait être soutenu à court terme par les réserves que les européens pourraient accumuler pour éviter les droits de douane en cas de no-deal, mais la baisse des intentions d'investissements privés pointe vers un déclin de la production des biens d'équipements à plus long terme. Le PMI des services ressort également en baisse sensible à 56,1 en septembre contre 58,8 en août. L'indice devrait continuer de diminuer alors que la demande semble s'affaiblir : les recherches sur Google du mot « restaurant » se sont contractées de 13,1 % les deux dernières semaines de septembre, ainsi que pour les mots « pub » (-7,1 %), « gym » (-7,2%) et « cinéma » (-12,3%). Seule la hausse du PMI du secteur de la construction se confirme en septembre, à 56,8 contre 54,6 en août. La hausse des taux immobiliers ainsi que la baisse potentielle à long terme de l'utilisation de bureaux en ville devraient cependant contraindre l'activité du secteur sur les prochains mois.

POLITIQUE COMMERCIALE

Le gouvernement a publié le résultat d'une consultation initiée en début d'année sur la création de ports francs au Royaume-Uni – Dans le rapport publié cette semaine, le gouvernement a indiqué que les futurs ports francs britanniques bénéficieront, d'une part, d'un ensemble d'allègements fiscaux pour dynamiser l'emploi et la croissance et, d'autre part, de procédures douanières simplifiées ainsi que de suspensions de droits sur les marchandises. Une entreprise pourra ainsi importer dans un port franc des marchandises (telles que des biens intermédiaires) sans payer de droits de douanes, puis les transformer en un produit fini en vue de l'exporter vers un pays tiers. La création de ces sites se fera selon une procédure de planification facilitant le réaménagement de friches industrielles, et une procédure d'appel d'offres pour les sites devant devenir des ports francs en Angleterre sera ouverte d'ici la fin de 2020. L'objectif des autorités est d'opérationnaliser le premier port franc dès 2021.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

REGLEMENTATION FINANCIERE & MARCHES FINANCIERS

Les régulateurs britanniques précisent leur approche sur les ajustement réglementaires au-delà de la période de transition – A compter du 1^{er} janvier 2021, le RU devenu pays-tiers n’appliquera plus le droit de l’UE. Dans ce contexte, les régulateurs britanniques doivent gérer la transition, dans le cadre de leurs *Temporary Transitional Powers* (TTP) qui ménagent une certaine flexibilité sur les modalités d’application du corpus de normes communautaires importées, avec des adaptations, dans le droit britannique (processus d’*onshoring*). La *Prudential Regulatory Authority* (PRA) et la *Financial Conduct Authority* (FCA) ont ainsi respectivement publié les 22 septembre et 1^{er} octobre une consultation ainsi qu’une actualisation d’un guide de la réglementation (*Handbook*) afin de rendre compte des changements envisagés. Il en ressort que les entreprises régulées par la PRA et la FCA pourront continuer, jusqu’au 31 mars 2022, à se conformer aux exigences actuelles, tout en se préparant à suivre les nouvelles règles britanniques. Pour autant, les entités financières devront se conformer à la législation britannique post-Brexit dès la fin de la période de transition pour certains "domaines clés" identifiés par les régulateurs, notamment certaines dispositions sur les obligations de *reporting*, la reconnaissance contractuelle du renflouement bancaire et les services de paiement. La FCA a toutefois souligné que, pendant cette période de 15 mois, elle ne sanctionnerait les entreprises en cas de non-conformité que si ces dernières n’avaient pas fait la preuve de leurs efforts préparatoires.

La FCA interdit la vente de produits dérivés sur les crypto-monnaies aux investisseurs particuliers – La décision d’interdiction est consécutive à la consultation lancée en juillet sur les règles encadrant ces instruments financiers. Elle concernera les ETN (*Exchange Traded Notes*) et CFD (*contracts for difference*). Pour la FCA, ces produits sont mal adaptés aux consommateurs *retail*, n’offrent aucune base sous-jacente d’évaluation fiable, et ont un prix extrêmement volatile. Le régulateur britannique insiste aussi sur les risques d’abus de marché et de criminalité financière, couplés au manque de compréhension de ces produits complexes par les consommateurs. L’interdiction entrera en vigueur le 6 janvier 2021. D’après les estimations de la FCA, elle permettrait d’éviter un coût d’environ 53 M£ par an de pertes et frais pour les investisseurs particuliers. Le gestionnaire d’actifs numériques *CoinShares* s’est notamment dit « extrêmement déçu » par cette décision, jugeant que cela poussera les investisseurs particuliers vers des bourses de crypto non réglementées.

La PRA prolonge d’un an la réduction des exigences de provisionnement applicables aux coopératives de crédit (CC) en raison de la crise – Dans un [courrier](#) adressé mercredi aux coopératives de crédit (CC), la *Prudential Regulation Authority* (PRA) a signalé à ces établissements l’extension de l’assouplissement des exigences minimales de provisionnement des prêts non performants, qui sera applicable, pour celles des CC qui le souhaiteraient, jusqu’à fin 2022. En outre, la PRA a rappelé l’importance renforcée du cadre de gouvernance et de gestion des risques dans le contexte de crise. Cette catégorie d’entités financières représentait en 2018 3,3 Mds£ d’actifs selon la BoE, avec un encours total de prêts de l’ordre de 1,5 Mds£.

BANQUES & ASSURANCES

Pour le National Audit Office (NAO), 60 % des prêts garantis par l’Etat aux PME pourraient ne jamais être remboursés – Publié le 7 octobre, le [rapport](#) fait un premier bilan du programme de *Bounce Back Loans* (prêts de 50 000£ maximum, ou 25% du chiffre d’affaires, garantis à 100% par l’Etat). L’agence indépendante indique que le programme pourrait *in fine* coûter jusqu’à 26 Mds£ aux contribuables en raison de fraudes importantes, liées notamment au crime organisé, et aux négligences et défaillances dans le processus d’octroi par les banques. En effet, le gouvernement a favorisé la rapidité d’instruction des dossiers et de décaissement au bénéfice des entreprises dont la demande de crédit a été beaucoup plus forte (37 Md£ début septembre pour 1,1 million d’entreprises) qu’estimée (entre 18 et 26 Md£). Le ministère de l’Economie (BEIS) anticipe, lui, que le total des pertes serait compris entre 35% et 60% de la valeur de l’encours du programme. Aussi le rapport du NAO préconise-t-il la mise en œuvre de plans de recouvrement robustes ainsi que des dispositifs d’enquête sur les fraudes.

Les PME britanniques seront confrontées à des niveaux de dettes très élevés en 2021 – UK Finance, dont le nouveau directeur exécutif vient d’être désigné (David Postings), a publié mardi sa [Business Finance Review](#) pour le deuxième trimestre 2020. D’après le rapport, les prêts bruts octroyés aux PME durant cette période ont totalisé 34,5 Mds£, dépassant ainsi de 50% l’encours annuel de l’année 2019. Ceci reflète le soutien apporté aux entreprises par le biais des programmes de prêts gouvernementaux en réponse à la crise de la Covid-19. Parallèlement, le *Recapitalisation Group* (RCG) de *TheCityUK* a fourni cette semaine des estimations révisées des niveaux d’endettement insoutenable des PME britanniques, sur la base de perspectives macroéconomiques plus favorables.

Le RCG estime désormais que cette dette pourrait s'élever autour de 67 à 70 Mds£ environ en mars 2021 (contre une centaine de milliards dans les estimations initiales), dont 20 à 23 Mds£ proviendraient des programmes de prêts garantis par le gouvernement.

La Scottish National Investment Bank (SNIB) devrait être opérationnelle d'ici décembre 2020 – Dotée d'un capital de 2 Mds£ sur 10 ans, elle aura pour but de participer à la transformation de l'économie écossaise, en finançant notamment des projets d'infrastructure et des PME à fort potentiel. Les financements seront par ailleurs axés sur trois objectifs fixés par le gouvernement écossais : la promotion de la transition vers une économie bas carbone, la réduction des inégalités et le financement de l'innovation en matière de santé et de productivité. Par ailleurs, dans le contexte du retrait du RU de la Banque européenne d'investissement, le gouvernement britannique travaille également à la création d'une banque d'infrastructure publique nationale.

Le secteur bancaire est préoccupé par la feuille de route immobilière de Boris Johnson – A l'occasion de la convention du Parti conservateur, Boris Johnson a annoncé, sans plus de détails, vouloir changer certaines réglementations introduites dans le sillage de la crise de 2008 afin de multiplier la distribution de prêts hypothécaires de long terme et à taux fixe. Afin d'encourager l'accession à la propriété pour plus de 2 millions de Britanniques et de profiter de l'environnement actuel de taux bas, B. Johnson souhaite que les banques puissent accorder des prêts à destination des primo-acquéreurs dont le montant pourrait atteindre 95 % de la valeur du bien financé. Or, la distribution de ce type de prêts plus risqués (avec des ratios prêts-valeur de 90-95%) a été drastiquement réduite par les banques depuis mars (-90%), voire supprimée (HSBC notamment). Ces déclarations gouvernementales interviennent une semaine après que la Banque d'Angleterre a proposé de nouvelles règles obligeant les établissements à détenir plus de capital réglementaire au titre de leurs portefeuilles de prêts immobiliers.

LGIM, le plus grand gestionnaire d'actifs du RU, modélisera désormais ses risques climatiques – Le modèle développé depuis deux ans par LGIM, Destination@Risk, permettra d'évaluer une série d'effets financiers sur les entreprises découlant de divers problèmes associés au changement climatique, des changements réglementaires et sociétaux, et des risques de transition comme, par exemple, les évolutions de la demande énergétique. Tous les gestionnaires de portefeuille et analystes de LGIM auront accès à un tableau de bord des risques climatiques d'ici mars 2021, afin d'intégrer les scénarii de changement climatique aux modèles financiers existants. Le modèle sera ainsi intégré dans tous les processus d'investissement de LGIM. LGIM estime qu'un milliard de dollars par an doit être redirigé vers l'énergie propre. Cependant, le gestionnaire d'actifs ne prévoit pas encore de désengagement en termes d'investissements au sein de son portefeuille existant.

La City exhorte le gouvernement à amender son futur système d'immigration pour protéger la compétitivité et l'attractivité du pays – Dans un rapport publié mardi en collaboration avec le cabinet EY, la *City of London Corporation* (CLC) demande au *Home Office* de rationaliser les coûts des visas (actuellement de £5,000), de supprimer une "bureaucratie inutile" et de soutenir le travail flexible et à temps partiel. Elle demande aussi l'abandon des dispositions du futur système d'immigration à points, et qui empêcheraient certains travailleurs d'être à mi-temps lorsque leur salaire tombe en dessous de £25,600. Pour rappel, les travailleurs internationaux représentent 39 % des travailleurs de la City et 19 % des employés des services financiers au RU. Le rapport note ainsi que le maintien de l'accès aux talents internationaux est essentiel à la position du RU en tant que centre financier majeur, ainsi qu'à la reprise économique au lendemain de la pandémie.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Directeur de la publication : Emmanuel Massé
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Emma Cervantes, Jeanne Louffar et Pierre Serra

Revu par : Thomas Ernoult

Version du 8 octobre 2020

TABLEAU DE CONJONCTURE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Indicateurs*		Croissance T2 2020	Moyenne sur 3 ans
PIB en glissement annuel		-21,7%	-0,7%
PIB en glissement trimestriel		-20,4%	-1,6%
PIB par habitant		-20,6%	-1,8%
Inflation (IPC)		0,6%	2,1%
Evolution de la demande	Investissement	-25,6%	-2,3%
	Consommation	-24,1%	-1,9%
	Dépenses publiques	-15,7%	-1,1%
	Exportations (B&S)	-14,4%	-1,1%
	Importations (B&S)	-27,0%	-2,2%
Evolution de la production	Secteur manufacturier	-20,2%	-1,9%
	Secteur de la construction	-35,1%	-2,9%
	Secteur des services	-20,3%	-1,5%
Parmi les services	Finance et assurances	-3,4%	-0,7%
	Ventes au détail	-9,5%	-0,5%

MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs		T2 2020	Moyenne sur 3 ans
Taux de chômage		3,9%	4,0%
Taux d'emploi		76,4%	75,9%
Nombre d'heures travaillées	(moyenne hebdomadaire)	25,8	31,5
Productivité horaire**	Croissance annuelle	-1,2% (T1)	0,2%
Salaires nominaux	Croissance annuelle	-2,6%	0,4%
Salaires réels	Croissance annuelle	-2,2%	0,0%
Revenu disponible par habitant	Croissance annuelle	-0,5% (T1)	0,3%
Taux d'épargne des ménages		8,6% (T1)	6,0%

FINANCES PUBLIQUES

Indicateurs	T2 2020 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Déficit public (hors actifs bancaires)	-7,3%	-2,7%
Dette du secteur public (hors actifs bancaires)	99,1%	84,9%
Investissement public net	-2,4%	-2,1%

COMMERCE EXTERIEUR

Indicateurs		T2 2020 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Balance courante		-2,0%	-4,3%
Balance des B&S		1,0%	-1,2%
Balance des biens		-3,9%	-6,2%
Balance des services		4,9%	5,0%
Taux de change (moyenne trimestrielle)	GBP/EUR	1,13	1,13
	GBP/USD	1,24	1,30

Source : ONS

* Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels et corrigés des variations saisonnières.

** Les données concernant la productivité, le revenu disponible, le taux d'épargne et la balance courante ont un trimestre de retard.

*** Les données proposées dans ce tableau concernent le dernier trimestre disponible. Elles peuvent donc différer des données évoquées dans les brèves si la période n'est pas la même.